



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de CHAMPAGNE ET FONTAINES

L'an deux mil vingt deux, le quinze novembre, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CHAMPAGNE ET FONTAINES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal DEVARs.

Étaient présents : M. Pascal DEVARs, M. Daniel PÉRON, M. Hervé Thierry COUTURIER, Mme Isabelle CHARDAC, Mme Véronique AUGERAUD, Mme Martine AUPY, Mme Maryse MALISSARD, M. Christophe MÈGE, M. Guillaume ROUGIER, Mme Françoise ROVERE.

Étaient absents excusés : M. Denis DOYEN.

Secrétaire : Mme Isabelle CHARDAC.

Délibération N° MA-DEL-2022-026

Prix location de la salle des Fêtes pour les habitants de Vendoire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte le partenariat avec la commune de Vendoire pour la location des Salles des Fêtes
- Les habitants de Vendoire et de Champagne-et-Fontaines bénéficieront des mêmes avantages concernant les prix de locations de chacune des communes.

Délibération N° MA-DEL-2022-027

Modification des horaires de l'éclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte cette démarche et opte pour la plage horaire
- 22 h 30 - 6 h 00 - Plage C
- Charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette modification.

Délibération N° MA-DEL-2022-028

Pose d'un compteur Linky forain à disposition permanente à Fontaines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte l'installation du compteur "Linky" à Fontaines afin de faciliter les échanges avec Enedis lors des manifestations du Comité des Fêtes de Fontaines
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents si affairant.

Délibération N° MA-DEL-2022-029

Convention Rétrocession Facture EDF pour les Comités des Fêtes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte les deux conventions
- Autorise Monsieur le Maire à signer les deux documents.

Délibération N° MA-DEL-2022-030

Mise aux normes électriques du système des sonneries de l'Eglise de Champagne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte la mise aux normes du système électrique des cloches de l'église de Champagne, ainsi que les réparations nécessaires
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Délibération N° MA-DEL-2022-031

Assurance statutaire du personnel : renouvellement du contrat pour l'exercice 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le ou les contrats CNP Assurances pour l'année 2023.

INFORMATIONS :

Sommes qui seront versées à la commune par le département

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la répartition du fond départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement à la destination des communes ainsi que de la dotation revenant aux communes pour l'exercice 2021

Projet du prochain repas communal offert aux Aînés de notre commune

Le repas communal est prévu le 19 mars 2023, repas offert par la Commune au plus de 65 ans.

Projet de cadeaux de fin d'année aux Aînés de notre commune

Vu l'enthousiasme de la population pour le coffret offert l'année passée aux personnes de plus de 70 ans, nous vous proposons de réitérer l'action pour ces fêtes de fin d'année.

Présentation des vœux de la municipalité à la population

Pour l'année 2023, les vœux de la municipalité à la population auront lieu le 7 janvier 2023 à partir de 16 heures à la salle des fêtes.
